

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALE N° 03/DAM/ARPCE/2026.

Suite à l'infirmité du premier appel d'offres, l'Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Électroniques (ARPCE) relance un appel d'offres ouvert national avec exigence de capacités minimales portant sur la migration des équipements HSM obsolètes ainsi que le renouvellement du support de maintenance des équipements HSM existants. Le présent appel d'offres est alloué en deux (02) lots.

I. Conditions de participation :

Le présent appel s'adresse aux entreprises ou sociétés de services informatiques, constituées en personnes physiques ou morales, spécialisées dans la vente des logiciels informatiques, l'installation de réseaux et traitement de données, ainsi que les bureaux d'études et de conseil en informatique (consulting), remplissant les conditions suivantes :

► **Pour le Lot n°1 : Migration des équipements HSMs Obsolètes**

Le soumissionnaire doit disposer d'un document de partenariat en cours de validité, avec l'éditeur des HSMs proposés, et avoir réalisé au moins une (01) prestation similaire à celle objet du présent lot.

► **Pour le Lot n°2 : Renouvellement du support de maintenances des équipements HSM**

Le soumissionnaire doit disposer d'un document de partenariat, en cours de validité, avec l'éditeur Thales et avoir réalisé au moins une (01) prestation similaire à celle objet du présent lot.

A cet effet, le soumissionnaire, n'ayant pas fourni les documents justificatifs relatifs aux conditions citées ci-dessus, verra son offre rejetée.

II. Lieu de retrait du cahier des charges :

Les soumissionnaires intéressés peuvent directement, ou par le biais de représentants dûment mandatés par leurs soins, munis d'une procuration, retirer le cahier des charges relatif à cet appel d'offre à l'adresse indiquée ci-dessous :

Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Électroniques (ARPCE)

01, Rue Kaddour Rahim, Hussein Dey - Alger - 16005 - Algérie

(Bureau d'ordre de la Direction Générale de l'Autorité de régulation)

La faculté d'envoi du cahier des charges aux candidats peut se faire par voie électronique à condition que les exigences communes au retrait soient respectées : habilitation du représentant du candidat et transcription formelle du processus de remise (date, identification du candidat, confirmation par le candidat de la réception du cahier des charges).

Les demandes du cahier des charges par voie électronique devront être envoyées à l'adresse électronique suivante : « mg.projets@arpce.dz ».

III. Documents constitutifs de l'offre :

Les offres doivent comprendre un « dossier de candidature », une « offre technique » et une « offre financière », et ce, conformément à l'article 14 du cahier des charges.

Le « dossier de candidature », « l'offre technique » et « l'offre financière », à établir sans rature ni surcharge, doivent être insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de la société, la référence et l'objet de l'appel d'offre, ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique », et « offre financière », selon le cas.

Les trois enveloppes ci-dessus doivent être mises dans une autre enveloppe anonyme et fermée, ne comportant que les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES N° 03/DAM/ARPCE/2026

AYANT POUR OBJET :

**LA MIGRATION DES EQUIPEMENTS HSM OBSOLETES ET LE RENOUVELLEMENT DU SUPPORT DE MAINTENANCE
DES EQUIPEMENTS HSM EXISTANTS AU PROFIT DE L'AUTORITE DE RÉGULATION DE LA POSTE ET DES
COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES « ARPCE »**

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

IV. Durée de préparation des offres :

La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours**, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

V. Date et heure limite de dépôt des offres :

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres, tel qu'indiqué à l'article 18 du cahier des charges.

Si le dernier jour coïncide avec un jour férié ou de repos légal, la date de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

(Aucun dépôt ne sera accepté après la date et l'heure fixées ci-dessus).

VI. Lieu de dépôt des offres :

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Électroniques (ARPCE)

01, Rue Kaddour Rahim, Hussein Dey - Alger - 16005 - Algérie

(Bureau d'ordre de la Direction Générale de l'Autorité de régulation)

VII. Ouverture des plis :

L'ouverture des plis contenant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sera assurée par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.

Elle aura lieu le jour correspondant à la date de dépôt des offres, à 14H00 précise au siège de l'Autorité de Régulation. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera assurée le jour ouvrable suivant.

VIII. Délai de validité des offres :

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période égale à la durée de préparation des offres, tel que mentionné à l'Article 19 du cahier des charges, augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.

Dans le cas du soumissionnaire attributaire, le délai de validité de l'offre est prorogé systématiquement, d'un (01) mois supplémentaire.